

La carte de Belgique de la drogue

Les statistiques explosent et montrent quelques surprises en Wallonie lorsqu'on tient compte du nombre de faits par 10.000 habitants

En juillet, ministre et responsables de la police se réjouissaient d'une baisse globale de la criminalité... Avec un gros bémol provoqué par une hausse sensible de la criminalité liée à la drogue. Nous avons mis ces statistiques en carte pour vous donner une idée de la détention (consommation) de drogue et du commerce des substances illicites dans votre région. Une carte qui révèle des surprises en Wallonie...

Une hausse sensible des faits délictueux liés à la drogue ? C'est indéniable : +5,5 % pour l'importation de cocaïne (un protocole a depuis lors été signé avec la police colombienne pour mieux lutter contre le phénomène), +68 % pour le trafic de drogues synthétiques, +15 % pour la production de cultures de cannabis... Et l'on peut continuer à dérouler les augmentations. En deux ans, entre 2012 et 2014, la détention de drogues a augmenté de 40 % à Bruxelles, de 29 % en Wallonie, de 24 % en Flandre.

Tendance identique pour le commerce des dealers : +19 % à Bruxelles, + 14 % en Wallonie et +15 % en Flandre... Et si l'on parle des faits liés à la fabrication de substances illicites, les augmentations oscillent entre 35 et 40 % dans les trois régions du pays.

Ne dites pas au ministre de l'Intérieur que la majorité de ces faits concerne le cannabis, il ne considérera pas que c'est là un moindre mal, lui qui veut une tolérance zéro pour toute consommation de

A POPULATION ÉGALE, PLUS DE FAITS DÉLICTEUX AU NORD QU'AU SUD DU PAYS

LUXEMBOURG, BRABANT : SURPRISE !

Ce sont pourtant bien les faits liés à la production, à la vente et à la consommation de cannabis qui expliquent ces augmentations im-

pressionnantes... Ainsi que la proactivité des polices du royaume comme on vous l'explique ci-dessous. Depuis que les coffee-shops hollandais se sont vus interdire la vente aux ressortissants étrangers, les cultures de cannabis ont poussé comme des champignons dans nos contrées.

Si l'on gratte un peu, les statistiques laissent quand même apparaître des caractéristiques intéressantes.

Ramenons les faits enregistrés dans chacun des arrondissements au nombre d'habitants qui les peuplent, comme vous pouvez le lire dans le tableau ci-contre.

On constate ainsi 4 faits de détention de drogue(s) par 10.000 habitants dans le Luxembourg ou 3,6 faits en Brabant wallon, des valeurs bien plus importantes que ce que l'on rencontre à Mons (2,7 faits), Liège ou Charleroi (2,4 faits).

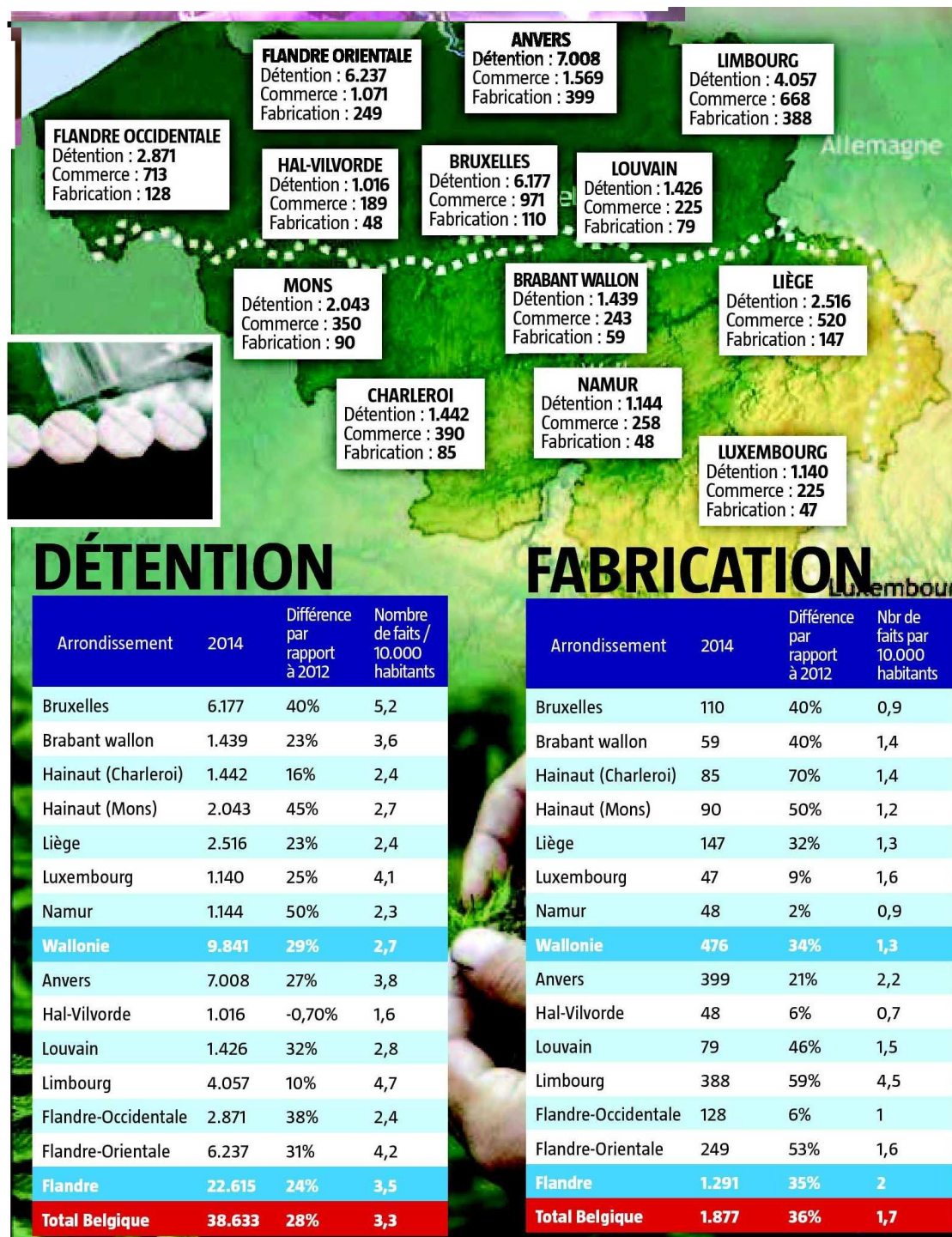
À cet égard, le Flamand est visiblement un tout petit peu plus tenté que son cousin du sud du pays : 3,5 faits pour 10.000 habitants en Flandre contre 2,74 en Wallonie... Loin du record bruxel-

AUTRES, LES DÉALERS FLAMANDS

Tendance identique du côté des dealers : la police a enregistré, en moyenne, au nord du pays, 6,8 faits pour 10.000 habitants contre 5,6 faits en Wallonie. Voilà qui donne un autre éclairage au coup de chaleur des statistiques qui transpirait en début d'article.

La police et le ministre de l'Intérieur ont encore du pain sur la planche. Jan Jambon en est bien conscient : à la veille des vacances, il signait avec ses homologues français, luxembourgeois et néerlandais, un important programme de lutte contre les trafics transnationaux de stupéfiants, les groupes criminels itinérants et d'autres formes de criminalité transfrontalière. ■

DIDIER SWYSEN



QUAND ON PARLE DE FAITS DE DROGUE

71 % des délits liés au cannabis

Plus de 80 millions de personnes, soit près d'un quart de la population adulte de l'Union européenne, auraient consommé des drogues illicites au moins une fois dans leur vie. La drogue la plus répandue est, sans surprise, le cannabis (75,1 millions de fumeurs). Loin devant la cocaïne (4,6 % des adultes européens disent en avoir déjà consommé, soit 15,6 millions de personnes), les amphétamines (3,5 %) et l'ecstasy (3,6 %).

Ce constat du rapport européen 2015 sur les drogues ne sera pas contredit par l'ASBL Eurotox, l'observatoire actif, depuis 2000, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Les derniers chiffres de l'Enquête de santé (2013) indiquent que le

cannabis reste la drogue illicite la plus largement consommée en Belgique», écrit l'ASBL dans un rapport publié cette année. « *Le pourcentage de la population, âgée de 15 à 64 ans, rapportant avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois a légèrement diminué: ce taux est de 4,6 % (5 % en 2004). Globalement, la prévalence est plus faible chez les femmes que chez les hommes (...)* Selon les chiffres de la police fédérale, 71 % des délits pour faits de drogue sont liés au cannabis. »

La consommation d'héroïne est restée stable depuis 2008 (elle touche 0,2 % des 15-64 ans). Celles de cocaïne et des amphétamines (0,5 %) sont plutôt à la baisse. Ce qui n'empêche pas la cocaïne de

rester la deuxième substance illicite la plus saisie dans notre pays (8,7 % des saisies), devant les amphétamines (7,1 %). À noter que le nombre de saisies d'ecstasy n'a cessé d'augmenter ces dernières années.

101 NOUVELLES SUBSTANCES

En 2014, 101 nouvelles substances ont été détectées pour la première fois sur le sol européen et « *il est intéressant de constater à quel point les nouvelles drogues arrivant sur le marché, essentiellement des cannabinoïdes, des stimulants, des hallucinogènes et des opiacés synthétiques, imitent les substances existantes* », dit encore le rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies. ■

D.S.W.

LES POLICES TRÈS PROACTIVES

La multiplication des cultures de cannabis

La grande différence entre un vol ou un cambriolage et le commerce de la drogue, c'est qu'il y a des plaignants dans le premier cas et pas vraiment dans le second. Les policiers sont donc bien conscients que les statistiques, en matière de détention et de commerce de substances illicites, reposeront avant tout sur leur proactivité.

« *Le trafic de drogue, c'est effectivement plus compliqué à mesurer* », dit-on au parquet de Namur. « *Ni les clients, ni les dealers n'ont inté-*

rêt à se faire connaître. » Mais les policiers namurois sont très actifs depuis quelques années, ce qui explique la hausse assez impressionnante de faits enregistrés dans l'arrondissement judiciaire: +50 % pour les faits liés à la détention et +44 % pour les enregistrements de faits liés au commerce de la drogue.

COFFEE-SHOP

Dans la zone de police du Pays de

Herve, on avoue plus se focaliser sur les cultures de cannabis que sur les petits transits à la frontière. Il est vrai que les cultures illégales y poussent comme des champignons. « *Depuis que les coffee-shops hollandais ont acté l'interdiction de vente aux étrangers, on a vu les trafiquants développer des cultures chez nous* », explique ainsi Michel Goffard, le chef de corps de la zone de police. ■

D.S.W. (AVEC LES ÉDITIONS RÉGIONALES)